

Commentaire d'un électricien

La norme NFC 15100 a été modifiée en 2016 je crois.

D'une part, son application n'est pas rétroactive, donc ne s'applique qu'aux nouveaux raccordements.

Si elle n'est pas rétroactive, cela veut dire que les experts n'ont pas jugé nécessaire de l'imposer aux anciennes installations, considérant qu'il n'y avait pas danger.

Les anciens compteurs ne semblent nullement affectés par cette pandémie de compteurs Linky "traumatisés par de vieilles installations" (comme le dit Hainé dis

On peut en déduire que les problèmes surgissent non parce que les installations sont vétustes et "pas aux normes" mais que le CPL est incompatible (selon la Compatibilité Electromagnétique) avec un dispositif 220V alteratif alimentant des appareils électriques, et que ce même compteur Linky, constructivement est une aberration technologique: cohabitation d'un courant fort avec de l'électronique fragile, sans cloisonnement protecteur.

Patrice